

CONTRACTING PHOTOVOLTAÏQUE

VALORISEZ VOTRE TOIT
SANS INVESTIR



**TOUTE L'ÉNERGIE
BIEN D'ICI**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le contracting photovoltaïque est une solution qui vous permet de profiter d'une installation de production d'énergie solaire sans investir.

Vous mettez votre toit à disposition de Sinergy, qui prend en charge tous les frais d'investissement à votre place.

Vous bénéficiez ainsi d'un courant électrique produit localement, à un tarif réduit, ainsi que d'un revenu pour l'utilisation du toit.



UNE SOLUTION POUR QUI ?

POUR LES TOITS D'UNE SURFACE MINIMALE DE 300M²

Les propriétaires de PPE, de halles industrielles, de loisirs ou agricoles avec une surface de toit en parfait état d'au minimum 300m².

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- Eviter de mobiliser des ressources financières dans un investissement
- Profiter d'un tarif fixe et attractif sur 25 ans pour l'énergie auto-consommée
- Auto-consommer l'énergie produite sur votre toit et faire ainsi des économies sur votre facture d'électricité
- Encaisser un loyer pour la surface mise à disposition
- Disposer de la possibilité de racheter l'installation photovoltaïque en tout temps à sa valeur résiduelle
- Bénéficier du retour de l'installation gratuitement à l'échéance du contrat de 25 ans
- Compter sur le professionnalisme et le sérieux d'un partenaire local
- Contribuer à la protection de l'environnement en réduisant votre empreinte carbone



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

CHF 0.-
L'installation photovoltaïque est financée
par Sinergy.

Exemple pour une installation de 1'000 m² sur le toit d'une entreprise
consommant 100'000 kWh/an avec un taux d'auto-consommation
estimé à 40%:

Facture actuelle (Tarifs 2023)

Sans contracting

100'000 kWh du réseau à 28.5 cts:	CHF	28'500.-
-----------------------------------	-----	----------

Facture future

Avec contracting

Installation photovoltaïque 1'000 m ² :	CHF	0.-
----------------------------------------------------	-----	-----

60'000 kWh du réseau à 28.5 cts:	CHF	17'100.-
----------------------------------	-----	----------

40'000 kWh auto-consommés à 10 cts:	CHF	4'000.-
-------------------------------------	-----	---------

Location du toit par Sinergy 1'000 m ² x CHF 1.-:	- CHF	1'000.-
--------------------------------------------------------------	-------	---------

TOTAL ANNUEL:	CHF	20'100.-
---------------	-----	----------

Votre économie annuelle:	CHF	8'400.-
---------------------------------	------------	----------------



LES CONDITIONS GÉNÉRALES

- Le tarif pour l'auto-consommation varie en fonction de la taille et de la complexité du projet
- Le toit doit être en parfait état et d'une surface minimale de 300m²
- Le contrat d'utilisation du toit est signé pour une durée de 25 ans, le contrat d'auto-consommation peut être résilié chaque année



QUELLES SONT LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET ?

SINERGY RÉALISE ET FINANCE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE. ELLE ASSURE ÉGALEMENT LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU PROJET :

1. Notre spécialiste effectue une visite technique sur place et analyse le potentiel de votre toit
2. Vous recevez une offre personnalisée si le toit répond aux conditions
3. Sinergy se charge de l'ensemble des démarches administratives
4. Nos partenaires locaux installent la centrale photovoltaïque dans les meilleurs délais après la signature du contrat
5. Nous raccordons ensuite votre installation au réseau électrique de Sinergy. Vous permettant de commencer à auto-consommer le courant produit sur votre toit

Sinergy et ses partenaires restent disponibles tout au long de la durée de vie de l'installation



PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC NOS SPÉCIALISTES

NICOLAS VARONE
RESPONSABLE ÉNERGIES
& PRODUITS

SINERGY COMMERCE SA
RUE DU COLLÈGE 7
1920 MARTIGNY

+41 (0) 27 564 25 00
SINERGY.CH/PHOTOVOLTAÏQUE
PHOTOVOLTAÏQUE@SINERGY.CH